

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

**DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 543

présenté par
M. Fasquelle
-----**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement est autorisé à créer un forum virtuel national en coordination avec les régions afin de faciliter la recherche d'emplois saisonniers dans les régions impactées par une baisse de l'activité économique dans les secteurs les plus touchés par la crise. Ce forum aura également vocation à permettre aux secteurs en manque de main d'œuvre d'en trouver.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à habiliter le gouvernement à mettre en place un forum virtuel des métiers saisonniers. En effet de nombreuses personnes exerçant un emploi saisonnier sur la période estivale ne pourront pas en retrouver un cette année en raison de la baisse d'activité causée par l'épidémie de Covid-19.

Ainsi, ce forum aura pour objectif de faciliter la recherche d'emplois saisonniers en facilitant l'accès à l'emploi des saisonniers, et en particulier des jeunes et étudiants pour lesquels ces emplois sont essentiels et ont été impactés fortement par le Crise du Covid 19. Cela permettrait également de combler les problèmes d'absences de main d'oeuvre dans certains secteurs.